

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek
Information Schweiz
Band: 20 (2005)
Heft: 10

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Courrier des lecteurs

L'avenir d'Arbido ... ou le (mauvais) compromis helvé- tique ...

Cherchez l'erreur ...:

a. «[...] Arbido, dans sa forme actuelle, ne correspond plus aux besoins de ses lectrices et lecteurs» (Arbido, 2005, 9, p. 5)

b. «La Comcom propose donc au Comité directeur de renoncer à la publication d'Arbido, et de mettre à disposition de ses membres une newsletter électronique [commune à l'AAS, à l'ASD et à la BBS]» (Rapport final de la Commission pour la communication du 24 mai 2004 destiné au Comité directeur de la BBS)

c. «Les besoins des associations et de leurs membres seront satisfaits par deux organes de publication qui porteront les noms d'Arbido et d'Arbido Newsletter» (Arbido, 2005, 9, p. 5).

Entre une publication imprimée qui ne satisfait plus vraiment son lectorat tout en étant très coûteuse (en particulier pour la BBS) et l'édition, pour la remplacer, d'une

«newsletter» électronique (pourtant plébiscitée par plus de 80% des 181 personnes qui se sont exprimées dans un questionnaire au printemps dernier), un Groupe de travail ad hoc a donc choisi de proposer une solution hybride aux présidents de nos trois associations. Selon les informations données lors de la dernière Assemblée générale de la BBS, Arbido se déclinera bel et bien sous cette forme dès 2006.

Ainsi donc, nos associations n'ont pas osé suivre les recommandations de la Commission pour la communication de la BBS, qui avait pourtant procédé à une analyse approfondie et objective de la problématique d'Arbido. La proposition initiale a été vidée de sa substance, la montagne a accouché d'une souris ...

Durant l'Assemblée générale de la BBS, je me suis fait l'avocat du diable en affirmant que ce (mauvais) compromis est certainement le prix à payer pour la poursuite d'une collaboration, en matière éditoriale, qui remonte à une vingtaine d'années.

En janvier 1986 paraissait en effet le premier numéro d'Arbido, qui scellait un rapprochement historique entre l'AAS, l'ASD et la BBS: la publication d'une revue commune aux archivistes, documentalistes et bibliothécaires suisses préfigurait, en quelque sorte, la réforme de la formation pro-

fessionnelle en information documentaire intervenue une douzaine d'années plus tard, faisant de notre pays un véritable pionnier, qu'il est d'ailleurs demeuré.

Je pense que tout doit être entrepris pour sauvegarder, mais aussi développer la collaboration entre nos associations, même si cela peut déboucher sur des (non-)décisions regrettables, comme celle qui a été prise concernant l'avenir d'Arbido.

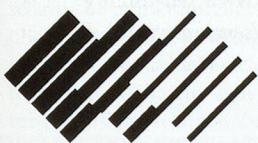
Mais je suis également convaincu que chacune de nos associations doit faire preuve d'un peu plus d'esprit d'initiative, d'un peu plus de «culot»: les défis auxquels les professionnel-le-s de l'information documentaire font face nécessitent des solutions originales et innovantes.

Or, celle qui a été choisie concernant Arbido ne peut vraiment pas être qualifiée de la sorte ... ce d'autant plus qu'elle risque, en outre, d'instituer une concurrence entre RESSI (www.ressi.ch) et la future version imprimée d'Arbido, au détriment de la visibilité de nos professions documentaires.

Quel dommage!

Michel Gorin
Genève

E-Mail «FORUM Arbido»:
dlb@dreamteam.ch



SVD-ASD-Seminare Ende 2005 bis Anfang 2006

In Zusammenarbeit von SVD-ASD und IMAC Information & Management Consulting werden wieder Seminare angeboten, die praxisrelevante Themen für Informations-spezialisten aufgreifen.

19. 10. 2005 Kostengünstig nach Patenten recherchieren

In diesem Seminar werden die Grundlagen

des Patentwesens und der Patentrecherche vermittelt. Die Teilnehmer lernen, einfache Recherchen im Internet durchzuführen und erfahren, wo die Grenzen im Vergleich zur professionellen Recherche liegen.

28. 10. 2005 Google inside – Suchmaschinen- technologie aktuell

Das Seminar vermittelt Informationen zur Technik und zu Nutzung und Limitationen der bekannten Suchmaschinen. Dazu werden Zusatzdienste und ihre Verwendung (Google Print, Google Scholar etc.) vorgestellt und erprobt. Alternative Suchmaschinen und ihr sinnvoller Einsatz werden vorgestellt und diskutiert. Damit soll es den Teilnehmern möglich werden, die Nutzung von Suchmaschinen für ihre Suchrecherchetechnik zu erweitern und zu optimieren.

2. 11. 2005 Dokumentenserver und Open- Access-Bereitstellung im Internet

Zunehmende Digitalisierung und das Internet als kostengünstiges Verbreitungsmedium für Information haben die Wertschöpfungskette im Verlagswesen verändert und neue Möglichkeiten des Publizierens eröffnet. Am Beispiel des wissenschaftlichen Publikationssystems werden technische Ansätze (medienneutrales Publizieren, Print-on-Demand, Repositories, Standards wie OAI), geänderte Geschäftsmodelle, Zugangsregelungen sowie ökonomische Chancen und Risiken der neuen Publikationsmöglichkeiten dargestellt.

11. 11. 2005 Informationsrecht für Informations- spezialisten

Das Recht im Informations- und Dokumentationsbereich stellt sich nicht als Einheit dar.